

[Certificat d'aptitude à l'enseignement général des aveugles et des déficients visuels](#) [1]

Arrêté du 13 janvier 2022 portant ouverture d'une session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement général des aveugles et des déficients visuels en 2022

Journal officiel lois et décrets - N° 0023 du 28 janvier 2022

La date de clôture des inscriptions à l'examen est fixée au 14 février 2022.

[Consulter l'arrêté \(Légifrance\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/certificat-daptitude-%C3%A0-lenseignement-g%C3%A9n%C3%A9ral-des-aveugles-et-des-d%C3%A9ficients-visuels>

[2] <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045080491>